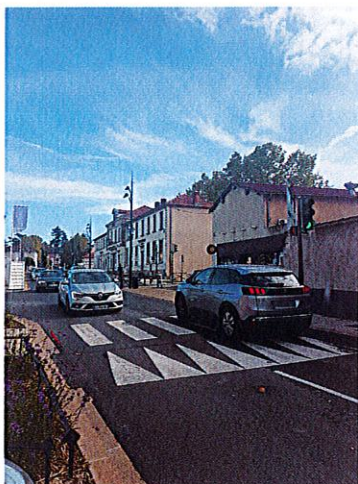




NEWSLETTER #23

**Le service des grands projets de la
Ville de Genas vous informe**



Des feux à détecteur de présence installés pour la rentrée

Comme déjà indiqué, les feux installés au carrefour République / Danton / V. Hugo étaient provisoires afin de répondre au plus vite aux demandes des parents d'élèves de l'école Joanny Collomb et des riverains des rues Danton et V. Hugo. La version définitive sera opérationnelle dès la rentrée. Dotés de système de détection de présence fixés au sol, ces feux tricolores de dernière génération seront configurés pour mieux réguler la circulation sur cette intersection. Flexibles, ils sauront s'adapter au trafic, notamment lorsqu'il n'y

aura pas de voiture rue Danton ou rue V. Hugo, pour laisser la priorité à la rue de la République. La temporisation sera aussi optimisée. Ainsi, la voie sera laissée libre aux véhicules circulant sur la rue de la République avec un feu vert, tant que d'autres véhicules ne seront pas détectés sur les rues Danton ou V. Hugo.

La dépose-minute sise rue V. Hugo sera également équipée de feux afin de faciliter son usage.

Par ailleurs, un nouveau temps d'observation sera pris, jusqu'à la fin de l'année, afin d'ajuster le dispositif si nécessaire.

Nous vous remercions pour votre compréhension pendant cette période de réglage.

Pour tout renseignement : 06 21 60 23 79

Nous contacter ou s'inscrire à la newsletter : grands.projets@ville-genas.fr

© 2019 - Mairie de Genas - Place du Général de Gaulle - 69740 Genas
Directeur de publication : Daniel VALÉRO
Crédit photo : service des Grands Projets

| | | | |
|---|---|--|---|
| EXPOSITION <i>19 rue de la République</i> <i>à partir du 6 juillet</i> | INFORMATIONS <i>www.genas.fr</i> <i>06 21 60 23 79</i> |  | La VILLE genas nature |
|---|---|--|---|

La Ville de Genas met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'envoi périodique d'une lettre d'informations sur les travaux de la rue de la République.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Pour toute demande, adressez-nous un message en cliquant sur "S'inscrire / Nous contacter". Vous pouvez également vous désinscrire en cliquant simplement sur le lien prévu à cet effet, au bas de chaque lettre.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

[Voir la version en ligne](#)